



Association professionnelle nationale des militaires de la Gendarmerie du XXI^{ème} siècle

RAPPORT MORAL 2016

Le Secrétariat Général

RAPPEL DES STATUTS

Article 18-2 – Déroulement de l'assemblée générale

[...]

Le secrétaire général présente le rapport moral de l'association.

[...]

I- Bilan des adhésions 2016

Pour sa deuxième année d'existence – décompte du 1er janvier au 30 octobre 2016 (les adhésions 2017 ayant débuté le 1er novembre) – l'association a vu 501 membres et 36 bénévoles rejoindre ses rangs, soit une augmentation de 171 membres (+ 51 % de l'effectif 2015)

La composition de sa population d'actifs (au sens de la loi sur les APNM) se répartit de la manière suivante :

- actifs « gendarmerie »	=>	487
- actifs « armées et forces rattachées »	=>	7
- réservistes	=>	7

Au sein de la population « gendarmerie » on peut noter qu'une majorité de sous officiers proviennent de la gendarmerie départementale, mais que la plus forte progression vient de la gendarmerie mobile (+ 68 membres, soit une augmentation de 200 % de l'effectif 2015) :

- gendarmerie départementale	=>	324	- officiers de gendarmerie	=>	14
- gendarmerie mobile	=>	102	- officiers du corps technique	=>	0
- gendarmeries spécialisées	=>	38	- sous officiers de gendarmerie	=>	460
- garde républicaine	=>	13	- sous officiers des corps de soutien	=>	10
- corps de soutien	=>	10	- gendarmes adjoints volontaires	=>	3

La tendance constatée en fin d'année dernière, suite à la mise en place des adhésions en ligne, s'est confirmée toute l'année, à savoir une régularité dans le flux des adhésions. Quelques pics ont cependant été enregistrés après certaines publications de l'association.

GendXXI ®

Association (Loi 1901) déclarée, JORF 17/01/15 (696-34) -APNM (Code de la défense) déclarée, DRHMD 26/10/15 (230570)

www.gendxxi.org

<https://www.facebook.com/gendxxi> – <http://www.gendxxi.net> – <https://twitter.com/GendXXI>

GendXXI – BP17 – 92354 Le Plessis-Robinson CEDEX

(Siren 811083914 – Siret 81108391400010)

Le renouvellement des adhésions pour l'année 2017 a débuté le 1^{er} novembre dernier et connaît une bonne progression actuellement. Le service en ligne semble rendre le renouvellement moins laborieux que l'an passé. Il est à noter également le retour de quelques adhérents qui n'avaient pas renouvelé leur adhésion en 2016.

Une campagne de relance auprès de nos adhérents sera quand même utile avant le premier mars pour éviter de perdre des adhérents qui auraient tout simplement oublié de renouveler leur adhésion.

II- Les sujets de préoccupations de nos membres

Le sujet de préoccupation qui a retenu le plus l'attention de nos membres, que ce soit en participation active sur le forum ou en lecture de ce même sujet, est incontestablement l'instruction provisoire 36132 relative aux positions de service et au repos physiologique journalier des militaires d'active de la gendarmerie. Les échanges ont porté sur sa parution et les craintes qu'elle engendrait. Très vite, suite à sa mise en application (ou non), les membres ont échangé sur les pratiques des différentes unités et se sont questionnés sur ce qui était autorisé ou pas. En cette occasion, il a été constaté, parfois des mises en application discutables.

La triste actualité de l'année passée a forcément fait réagir nos adhérents, que ce soit lors d'événements tragiques touchant nos camarades ou lors des attentats qui ont frappé le pays. Lié à cette actualité, le sujet du port de l'arme hors service a bien évidemment fait réagir nos membres.

L'appel à la générosité qui a été lancé, par l'association, suite à l'attentat qui a frappé le couple de Magnanville, laissant derrière lui un orphelin, a reçu un large écho auprès de la société civile et de la communauté militaire. Ce formidable élan de générosité a permis de démontrer la générosité et l'esprit de camaraderie qui règne au sein de l'association et de ses sympathisants. L'intégralité des dons reçus a été remise par notre président Frédéric LE LOUETTE, au tuteur afin qu'il en fasse l'usage qui lui paraîtra utile au profit de l'enfant survivant et de sa fraterie.

Les sujets d'ordre statutaire et financier rencontrent également un vif intérêt, comme l'annonce de l'avancement semi-automatique (ASA 25), l'indemnité de fonction et de responsabilité (IFR), la suppression du bénéfice de la campagne « air » pour les trajets aller et retour vers l'outre-mer, ou la crainte, un temps, de la fiscalisation de l'indemnité d'absence temporaire (IJAT) perçue par les gendarmes mobiles.

Enfin, beaucoup de sujets sur le forum sont liés aux conditions d'exercice du métier, et aux difficultés pratiques rencontrées dans les unités et sur le terrain.

Le secrétaire général
Francis Prével

original signé

GendXXI ®

Association (Loi 1901) déclarée, JORF 17/01/15 (696-34) -APNM (Code de la défense) déclarée, DRHMD 26/10/15 (230570)

www.gendxxi.org

<https://www.facebook.com/gendxxi> – <http://www.gendxxi.net> – <https://twitter.com/GendXXI>

GendXXI – BP17 – 92354 Le Plessis-Robinson CEDEX

(Siren 811083914 – Siret 81108391400010)